

**COMMUNE DE
CLAIREGOUTTE
70200**

Téléphone 03 84 63 09 72
Courriel : mairie.clairegoutte@orange.fr

**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2021 A 19H00**

CONVOCATION DU 03 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Gilles GROSJEAN, Maire.

Etaient présents : Mme Aurélie GUERY, 2ème adjointe au Maire

Les conseillers : MM. et Mme Michel MARCHAL, Jean-François VALLET, Sylvie ALTMAYER, Jean-Paul COMTE, Jérôme DYSLI

Absents excusés : M. Jean-Claude TODESCHINI, 1er adjoint au Maire,
M. Jacques BERGERET, 3ème adjoint au Maire,
M. Alexis GERMAIN, Mme Anne-Michèle BELOT

Procuration : Mme Anne-Michèle BELOT a donné procuration à M. Gilles GROSJEAN

A été élu secrétaire de séance : Mme Aurélie GUERY

ORDRE DU JOUR :

1. TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX

- a. Suivi des chantiers - visite
- b. Avenants
- c. Subvention sur travaux toiture Mairie

2. VOIRIE – Contrat pour Etudes ponctuelles

3. CHASSE – Bilan

4. EAU - Protection des captages : Ouverture d'une enquête publique

5. PERSONNEL COMMUNAL

- a. Tableau des effectifs / lignes directrices
- b. Contrat prévoyance

6. Rapport du SIED70

7. Divers

- *Point sur la campagne de capture / stérilisation des chats*
- *Remboursement Prêt relais*

19h15 Monsieur le Maire ouvre la séance.

1. TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire ainsi que les conseillers présents visitent les chantiers en cours sur la Salle des Fêtes et la Maison du statuaire Iselin après quoi un bilan des travaux en cours est dressé.

Maison Iselin :

Le chantier est bien avancé, un avenant sera à prévoir sur le pavage de la place devant la maison. Vu l'avancée du chantier des avenants tenant compte des plus-values et moins-values sera présenté postérieurement.

Salle des Fêtes :

La date de réception de chantier est fixée au 19 juillet mais d'ores et déjà nous savons qu'un escalier sera manquant et que les travaux de finitions extérieures ne seront pas finalisés.

Des avenants sont à créer au niveau du chantier :

- 1) Un devis pour une plus-value de reprise du sol dans la cuisine pour 5 interventions est présenté d'un montant de 795 € HT soit 954 € TTC par la société ECR.
- 2) Un devis SALVADOR dans l'entrée dans les vestiaires un meuble penderie et une porte à l'arrière ont été ajoutés pour un montant de 1 133 € HT soit 1 359,60 € TTC ainsi que la prise en compte d'une protection du parquet de la grande salle pour un montant de 591,60 € HT soit 709,92 € TTC.
- 3) Un devis de l'entreprise PLAFOND LAFFOND d'un montant de 552,65 € HT soit 663,18 € TTC pour mise en place de la laine de verre sur sanitaire, hall et vestiaire (oublié lors de la consultation).

Mairie :

Couverture de la Mairie. Nous attendons l'accord de l'architecte des bâtiments de France ainsi que les prescriptions particulières au droit des travaux de reconstruction de la toiture et charpente de la Mairie pour pouvoir publier l'offre de marché public.

Pour pouvoir bénéficier d'aide financière nous devons produire une demande de subvention (DETR). Un estimatif des travaux nous indique que le montant avoisinerait 250 000 €. Un plan de financement va être monté pour déposer la demande d'aide au plus tôt.

2. VOIRIE :

Une étude pour les travaux d'aménagement pour une prestation d'aide aux études pour les travaux à faire sur la voirie.

Il faut rester vigilant et bien comprendre que ces études incluent l'aide aux dossiers d'aide financières.

Au vu du devis présenté par INGENIERIE70 et après délibération, le contrat est validé à l'unanimité des présents.

3. CHASSE

Monsieur le Maire propose de laisser la parole à Monsieur HENNEQUIN Christophe, président de l'association de chasse privée sur la forêt communale pour nous dresser un bilan de la chasse sur la forêt communale.

L'association demande au conseil municipal :

- un avenant sur le contrat de bail de la chasse réduisant le renouvellement du contrat à un an au lieu de trois comme défini au préalable sur le contrat initial. Il explique que le tarif de la chasse a fortement augmenté (prix des bracelets), et qu'une participation a été instaurée l'année dernière pour participer aux frais des dégâts agricoles comptabilisés sur la commune. Ces modifications sont pénalisantes pour le paiement du droit de chasse.
- s'il est possible de demander à l'ONF de réduire le quota de chevreuil à prélever. Il nous indique que cette association ne compte que 11 chasseurs.
- si les chasseurs sont considérés comme ayants-droits suite à l'annonce de la fermeture à la circulation sur la voie traversant la forêt domaniale. Le maire précise que cette remarque sera remontée auprès des services de l'ONF.

Après délibération, il est mis au vote le renouvellement du bail à un an : à l'unanimité des présents le conseil autorise Monsieur le Maire à émettre un avenant au bail réduisant la durée de renouvellement du contrat à un an.

4. EAU – Protection des captages

Monsieur le Maire fait lecture de la notice explicative concernant les travaux qui seront à prévoir pour la protection des captages (PPI et PPR) et qui feront l'objet d'une enquête publique.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'ouverture de l'enquête publique relative à la protection des captages présentée par l'entreprise « Sciences environnement ».

5 – 6. Points reportés à un prochaine réunion.

7. DIVERS

- *La question a été posé quant à la présence d'un chien dans les locaux de la Mairie. Une vérification des textes légaux sur l'autorisation ou non d'avoir un animal à la Mairie sera faite.*
- *Des manifestations se sont vues annulées suite à des différends de compréhension et de délais. Il est demandé qu'à l'avenir il y ait plus de dialogue et que ces requêtes soient traitées en priorité.*
- *Bilan sur la capture et la stérilisation des chats libres
Madame l'Adjoint au Maire fait un bilan et présente les factures déjà payées pour la campagne de stérilisation et de capture de chats errants.*
- *Monsieur le Maire indique au conseil qu'au vu des finances communales le remboursement anticipé de la moitié du prêt-relais (500 000€) a pu être demandé.*
- *Il est demandé de projeter une journée citoyenne au début du mois de septembre.*
- *Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu avec les sapeurs-pompiers et le SDIS. Un bilan financier a été réalisé pour arrêter les montants versés au titre du service incendie. Il est demandé une participation plus importante de la commune. Monsieur le Maire rappelle la croissance du budget consacré au CPI ces dernières années et souligne l'inégalité appliquée avec les communes avoisinantes qui profitent du service mais ne participent pas aux frais du CPI.*
- *Une question est posée pour savoir si une animation est prévue le 14 juillet. Aucune proposition n'a été reçue à ce jour.*

La séance est close à 22h10.